



communauté de l'auxerrois



Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilité

Compte-rendu du 2^{ème} atelier-débat
du mercredi 13 décembre 2023

Contexte et objectif

Contexte

Cet atelier-débat constitue la 2^{ème} rencontre grand public organisée dans le cadre de la démarche de participation du public à l'élaboration du PLUiHM (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilité*) de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.

Plus d'informations : <https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Urbanisme/PLU/PLUiHM-Plan-Local-d-Urbanisme-intercommunal-Habitat-Mobilite>

Il a été organisé à l'espace d'animation des Joinchères à Venoy, le mercredi 13 décembre 2023 de 18h30 à 21h30. 62 habitants y ont participé, répartis en 9 tables de 4 à 7 participants.

Objectifs

- ✓ Spatialiser les enjeux identifiés au premier atelier en tenant compte des possibilités offertes par le PLUiHM
- ✓ Informer sur ce qui entre ou non dans le cadre du PLUiHM
- ✓ Réfléchir à l'aune des spécificités du territoire

Déroulé de l'atelier



- **Introduction pour rappeler les grands principes de la démarche d'élaboration du PLUiHM**, par Christophe Bonnefond, Vice-Président chargé des infrastructures, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'aménagement et des travaux
- **Rappel de la démarche de concertation**, par Marie-Catherine Bernard (Palabreo)
- **Présentation de quelques éléments de contexte sur les différentes thématiques abordées**, par Swann Berneau (CAA)
- **Présentation du déroulé de la soirée et du travail par table**, par Marie-Catherine Bernard
- Travail par table sur carte et sur les fiches contribution :
 1. **Tables 1, 4, 7 = Environnement et Agriculture** : Proposition de répartition d'espaces à préserver, d'implantation d'infrastructures de production d'énergie, de gestion des déchets, de productions agricoles ...
 2. **Tables 2, 5, 8 = Habitat/urbanisme et Mobilités** : Proposition de répartition des logements à construire (*20 pictogrammes en tout sur les types de construction, au moins 8 pictogrammes « habitat à loyer accessible » et au moins 6 pictogramme « rénovation de l'habitat »*), de développement des infrastructures cyclables, de transports en commun, de covoiturage, ...
 3. **Tables 3, 6, 9 = Equipements/services/cadre de vie et Développement économique/tourisme/patrimoine** : Proposition de répartition de commerces, de services publics, d'équipements culturels, sportifs et de santé, d'entreprises industrielles ou de logistique, ...
- **Exposition et échanges autour des contributions**
- **Conclusion**



Les supports de contribution

Fiche prise de notes

Table n°

Thématique B : Agriculture

FICHE « PRISE DE NOTES » (2/2)

Pour noter vos réflexions au fil de vos discussions. Si vous n'utilisez pas certains pictogrammes, vous pouvez le justifier ici.

Attention : l'objectif de cet exercice est de se projeter, d'avoir une vision d'avenir et non de réaliser un état des lieux de ce qui existe aujourd'hui.

Thématique B : Agriculture
FICHE CONTEXTE / CONSIGNE (1/2)

Contexte général

Le PLUIHM fait un état des lieux du territoire dans des domaines très variés (environnement, économie, habitat, mobilités...). S'appuyant sur cette situation il identifie des enjeux, fixe des objectifs et met en place un règlement, des obligations et actions qui permettent de les atteindre. Toutefois, il ne peut pas tout et il est soumis à certaines obligations et aux autres échelles territoriales (Loi, Région, ...) qui peuvent le contraindre. Le PLUIHM se veut intégrateur et transversal, chacune des thématiques traitées doit se réfléchir au regard de ses contraintes et exigences particulières mais également en interaction avec les autres thématiques.

Agriculture : étant étendu que ...

- Le PLUIHM peut mettre en place certaines obligations ou actions favorisant certaines formes de production mais le choix revient à l'exploitant.
- Une agriculture diversifiée (Céréales, polyculture/polyélevage au centre et à l'Ouest; viticulture à l'Est; un peu d'arboriculture au Sud)
- Une couverture des besoins du territoire insuffisante pour les légumes (12 % des besoins), les fruits (45 %, raisin compris), et la viande (43 %); une surproduction vis-à-vis des besoins du territoire pour les céréales et grandes cultures (340 %)
- 66 exploitation en bio (14% des surfaces) mais une tendance à la déconversion liée aux difficultés économiques, et 53 exploitations en Haute Valeur Environnementale
- Le développement d'activités complémentaires (accueil à la ferme, circuits courts, agrivoltaïque...)

Consignes de travail

Discutez ensemble, notez vos réflexions sur la fiche de note.

En vous projetant à 2050, en vous aidant des pictogrammes les espaces agricoles à maintenir ou développer et où : grandes cultures, maraîchage, vergers, viticulture, élevage et pâturages, ...

Commentez toutes vos réflexions sur des post-it, indiquez les objectifs, conditions de mise en œuvre, et toutes vos remarques (attention : sans post-it, votre plan n'est pas complet !)

Attention : on ne peut pas mettre « tout, partout » ! Essayez de penser les types d'agriculture de façon cohérente dans le territoire.

Contexte général

Contexte de la thématique

Consignes de la thématique

Pensez à justifier vos pictogrammes par un post-it



Signification des pictogrammes

Retour sur les propositions atelier 1

Retour sur les propositions de l'atelier 1

Les productions de l'atelier 1 ont été synthétisées et présentées dans le tableau ci-dessous, accompagnées des retours relatifs au PLUIHM et de leur niveau de faisabilité dans le cadre de ce document (certaines propositions ne sont pas réalisables dans le cadre du PLUIHM mais peuvent l'être via d'autres documents).

Thématique A : Environnement	Faisabilité
Améliorer la communication auprès des propriétaires et rendre les informations plus accessibles, adapter le financement aux travaux de rénovation	Pas directement dans le PLUI mais fait partie de politiques menées ou en cours de réflexion dans le cadre du Plan Local de Habitat
Isoler et équiper (panneaux photovoltaïques) les zones commerciales, faciliter les groupements d'entreprises pour rénover des bâtiments existants, faciliter la mutualisation de production d'énergie, réfléchir à des solutions collectives type domotique pour la collecte et/ou pour des quartiers entiers, et isoler également les bâtiments existants.	Pas directement dans le PLUI mais les réflexions liées à la loi d'accélération des Cdt. Attention toutefois, on peut isoler et avoir une politique interne de collectivité en matière mais on ne peut pas obligier sur du privé. Le PLUIHM peut permettre, inclure une contrainte lors de projets de construction ou de rénovation mais si le propriétaire ne veut pas faire de travaux, on ne peut pas l'obliger. Par ailleurs cela peut se heurter postérieurement à des contraintes techniques ou légales (architecture des bâtiments de France par exemple) et financières. La réalisation des équipements publics se fait dans les limites des contraintes budgétaires.
Développer différents types d'énergies (solaire) pour certains usages d'appoint (éclairage public, chauffage des piscines, pompes à chaleur, etc.)	Pas directement dans le PLUIHM. Commence à travailler la question, notamment dans le cadre de la loi d'accélération des Cdt.
Travailler sur l'existence pour réaliser des économies d'énergie, tout en assurant les règles en matière de préservation du patrimoine architectural.	Les deux ne sont pas forcément incompatibles mais on est parfois confronté aux questions techniques et financières. Par ailleurs, le PLUI ne maîtrise pas toute la chaîne (Architecte des Bâtiments de France)
Évaluer la perméabilité et porosité du sol (en fonction générale ou plus particulièrement en fonction des lieux, pour isoler les inondations), sur les revêtements de parking (sol réha, béton poreux), en restaurant davantage d'herbe sur les espaces publics, ... et enjeux de chaleur (inspiration l'air de chaleur, préserver l'aération de l'air en été pour mieux respirer, développer des ombrières végétalisées dans les rues, limiter le rejets de chaleur...)	Le règlement du PLUIHM peut mettre en place des outils ou règles qui sont en ce sens. Attention toutefois : aux contraintes techniques (présence de zones en sous-sol par exemple) à d'autres critères : sécurité des circulations, accessibilité PAF, entretien des espaces, vulnérabilité, aux questions de moyens engagés des espaces.
Développement des liaisons douces vers les campagnes, des voies vertes, réduction des trajets automobiles en développant les transports en commun s'ils sont bien intégrés, avec des parkings relais pédestres et desservis par des navettes fréquentes, laissant davantage de place à la nature.	Travail dans le cadre du plan de mobilité intégré au PLUIHM et de politiques externes comme le schéma directeur cyclable. Le PLUIHM peut accompagner ces projets sur les questions : d'obligations en matière de stationnement, financière pour permettre la réalisation d'infrastructures
Réserver une partie de la surface de construction ou de réhabilitation à la végétalisation, favoriser la végétalisation des toitures	Pour ce qui est de la végétalisation, oui le PLUIHM peut agir par : les zones constructibles ou non, les obligations en matière d'espaces verts à la parcelle, l'obligation de toitures végétalisées. Attention toutefois dans ce dernier cas, les critères techniques peuvent être déterminants pour l'efficacité des toitures et le coût : une couche mince de mousse végétale n'aura aucun d'impact sur la biodiversité, une toiture jardin nécessitera une structure de bâtiment à même de supporter le poids de la terre et des végétaux et sera donc bien plus coûteuse.
Limiter la pollution lumineuse nocturne.	La limitation de la pollution lumineuse fait l'objet de travaux par les services, le PLUIHM n'a que peu de possibilités d'action en la matière si ce n'est par répercussions (interdiction de construction).

communauté de l'auxerrois

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilité

Le dossier de contexte des thématiques A et B

Environnement et agriculture

L'agriculture

L'agriculture : une opportunité pour les agriculteurs comme pour le territoire

Le dossier doit montrer une réelle volonté de la part des agriculteurs du territoire de développer l'accès à la terre (habitat, solaires, exploitations, restaurants, vente directe...)

Définition : L'agriculture (agricultures ou agri-photovoltaïques) est un système agricole qui associe une production d'électricité solaire (photovoltaïque) et une production agricole sur une surface de cette même surface.

Superficie agricole utilisée	Part du territoire	Nombre d'exploitations
22 085 ha	19,2 %	53
4 ha	39	37,5 %
359 ha	23,1 %	37,5 %
1 980 ha	100 620 K€	
22 085 ha		

Attention, sur le volet agricole, le PLUIHM ne peut pas imposer des choses aux agriculteurs.

En revanche, le PLUIHM peut avoir un rôle de protection des espaces ou un effet sur la constructibilité des bâtiments agricoles par exemple.

Précisions sur la thématique



ANALYSE TRANSVERSALE

L'analyse suivante a vocation à faire la synthèse des différents points soulevés par les participants lors du jeu. Elle ne vient pas remplacer la lecture des contributions brutes et de leurs spécificités mais la compléter en relevant les points saillants et les éléments faisant consensus.

Environnement et agriculture

Espaces naturels et biodiversité

- En matière de protection de la biodiversité et des espaces naturels, les participants soulignent le besoin de préserver les forêts du territoire, avec une exploitation plutôt raisonnable et limitée, ainsi que les cours d'eau et leurs abords. Certains proposent d'aménager un plan d'eau artificiel qui pourrait servir aux oiseaux migrateurs, et à des activités touristiques écologiques et de loisirs.
- Concernant les exploitations forestières, une table n'en positionne aucune considérant que les forêts du territoire ne s'y prêtent pas. Les autres en positionnent 3 et 4, tout en rappelant le besoin de protéger ces espaces et « poumons verts » pour l'agglomération.

Energie et gestion des déchets

- Les participants sont plutôt favorables au développement du photovoltaïque (sur les toitures individuelles et collectives, les bâtiments professionnels, dans les exploitations agricoles avec de l'agrivoltaïsme ou encore le long des autoroutes, sur les parkings avec des ombrières, ...).
- A l'inverse, le développement de l'éolien leur paraît moins évident : une table ne positionne qu'un espace d'implantation d'éoliennes, rappelant les nuisances de celles-ci, en périphérie du territoire ; les deux autres tables en positionnent 4 et 6, plutôt en périphérie également, certains pointant le besoin d'un développement « raisonné ».
- Ils proposent de développer l'hydroélectricité le long de l'Yonne, avec des propositions variées de l'amont à l'aval.
- Deux tables positionnent des entreprises de collecte et de traitement des déchets ainsi que des recycleries, notamment au sud d'Auxerre en lien avec la future déviation (et pour certains avec des méthaniseurs), mais également au nord vers AuxR_Parc. S'agissant des méthaniseurs, si certains soulignent que les déchets ménagers seraient insuffisants, d'autres considèrent qu'ils pourraient servir pour les déchets viticoles – et qu'il faudrait donc les développer vers les vignobles.

Agriculture

- De façon générale, les participants appellent au maintien de l'existant, sans grande révolution : ils souhaitent préserver les cultures existantes et le patrimoine local, le paysage rural et bocager, et proposent plutôt de développer de l'agriculture de proximité et variée dans un souci d'alimentation locale, en développant pour certains davantage la polyculture ou l'élevage ovin. Certains souhaitent plutôt limiter le développement de l'activité viticole, et peut-être réduire les grandes exploitations agricoles.
- Certains évoquent les enjeux autour de la ressource en eau et s'interrogent sur les capacités d'approvisionnement mais aussi l'adaptation face au changement climatique, notamment pour les exploitations agricoles.

Ce qui fait consensus :

- Protéger la biodiversité des forêts, des cours d'eau
- Développer le photovoltaïque là où cela est pertinent ; une vigilance pour un développement raisonné de l'éolien ; développer l'hydroélectricité le long de l'Yonne
- Préserver le caractère rural et agricole du territoire tout en réfléchissant à la diversification des cultures et leur pérennité, avec une perspective d'alimentation locale

Habitat, urbanisme et mobilités

Urbanisme et habitat

- En lien avec le PLH qui identifie le besoin de produire 1500 logements d'ici 2050, les participants devaient placer 20 pictogrammes de constructions nouvelles : une table en positionne 11, une autre 14, et la dernière 21. Certains soulignent que l'objectif des 1500 logements leur apparaît insuffisant à l'horizon 2050,
- De façon générale, les participants soulignent le besoin de penser l'implantation de ces nouvelles constructions en lien avec la présence d'emplois, de commerces et de services (notamment pour l'habitat collectif, mais pas uniquement).
- Ils proposent de d'abord se concentrer sur la rénovation des logements dégradés (notamment bâti ancien des villages), la densification des bourgs en construisant dans les dents creuses, avec le souci de maintenir le dynamisme des villages et de les développer.
- Pour les nouvelles constructions, ils souhaitent développer de l'habitat individuel dans les villages, à la fois pavillonnaire et plus dense. Ils imaginent le développement d'habitat collectif (plutôt inférieur à 3 étages en général) à Auxerre mais aussi à Appoigny, Monéteau, Gurgy, Saint-Bris, Vincelles ou encore Saint-Georges, Villefargeau et Chevannes, selon les groupes. Pour certains, le type de logements doit dépendre de l'espace disponible dans la commune.
- Ils répartissent l'habitat à loyer accessible sur l'ensemble du territoire, à Auxerre comme dans les villages, avec le souci de pouvoir loger tous les habitants : jeunes, étudiants, personnes isolées dans les villages, ... A ce titre, certains pointent le besoin de penser des logements petits plutôt que T3/T4. Certains s'interrogent sur le niveau de logement social (pourcentage) des différentes communes.
- Certains recommandent par ailleurs de ne pas construire en zones inondables, et d'autoriser la division parcellaire pour permettre les nouvelles constructions dans les communes.

Mobilités

- Pour faciliter les déplacements, les participants proposent l'aménagement de pistes cyclables sécurisées, avec des aménagements à prévoir pour sécuriser les carrefours, afin de faciliter les déplacements domicile-travail ; certains imaginent ces pistes plutôt entre Auxerre et les villages. Ils réfléchissent par ailleurs à des solutions pour développer l'usage du vélo, avec une offre de location de vélos avec sacoche, vélos-cargos, ... tout en soulignant que le vélo restera peu pertinent au-delà de 5km pour certains.
- Ils positionnent des aires de covoiturage notamment près de la gare SNCF d'Auxerre mais aussi des zones d'activités (Auxerreexpo, AuxR_Parc, ...) et des accès routiers (sortie 20, gare routière, LISA ...).
- En matière de transports en commun, si une table propose la création de nouvelles lignes de bus partant d'Auxerre vers les communes alentour, les autres soulignent plutôt le besoin de développer des transports à la demande et navettes, par exemple au niveau des aires de covoiturage ou vers les zones d'activités, et d'améliorer la régularité des lignes existantes. Certains proposent un tram suivant la voie ferrée, citant d'autres exemples comme Strasbourg, Colmar ou Valence.
- Certains partagent aussi des attentes concernant le train : l'implantation d'une gare grande vitesse à proximité d'Auxerre, ou la mise en place de trains entre Vincelles et Gurgy.
- D'autres s'interrogent sur le devenir de l'aérodrome de Branches.

Ce qui fait consensus :

- **Penser les nouveaux logements selon la proximité à l'emploi et la présence de commerces et services, y compris dans les villages**
- **Rénover le bâti ancien et dégradé notamment dans les villages, s'assurer de leur dynamisme et développement**
- **Développer du collectif bas (moins de 3 étages)**
- **Prévoir des logements pour tous : logements sociaux, petits logements pour étudiants et personnes âgées, ...**
- **Sécuriser les déplacements en vélo avec des aménagements pertinents**
- **Développer les aires de covoiturage vers les gares, les zones d'activité**
- **Renforcer l'offre de transports en commun**

Equipements, services, cadre de vie

Services, santé, commerces

- Les participants partagent leur attente du maintien de services et commerces en proximité, dans les villages, afin de les dynamiser. Certains réfléchissent à la création de « polarités » pour limiter les temps de déplacement, dans une logique de maillage général comportant les commerces, les services, les transports (y compris de proximité entre villages), l'emploi et les logements, dans les bourgs.
- Ils souhaitent notamment développer l'offre de soins, avec des maisons médicales bien réparties, voire pour certains un « dispensaire » à proximité de l'hôpital pour désengorger ses urgences. Certains évoquent aussi le besoin de maintenir le nombre d'écoles.
- Si certains expriment clairement leur volonté de limiter la création de nouvelles zones commerciales, ils sont favorables au développement de commerces et d'artisanat dans les villages selon les besoins locaux. Certains estiment qu'il y a déjà trop de commerces à Auxerre, ce qui conduit certains d'entre eux à fermer. De façon générale, certains s'interrogent sur l'attractivité et l'accessibilité des petits commerces selon les prix.
- Certains proposent par ailleurs de sortir la maison d'arrêt d'Auxerre, de prévoir l'accueil des gens du voyage à proximité de la future prison, et s'interrogent par ailleurs sur le manque de services pour le 4^e âge.
- D'autres réfléchissent à un caractère ambulant des différents services à développer sur le territoire.

Equipements culturels et sportifs, cadre de vie

- Pour favoriser les activités sportives, de plein air comme d'intérieur, certains soulignent le besoin de penser les infrastructures à proximité des écoles et lycées ; d'autres imaginent surtout des activités en fonction des différences géographiques du territoire notamment en lien avec les espaces naturels.
- Si certains estiment qu'il faut surtout favoriser les équipements culturels existants, d'autres pointent le besoin de développer des locaux pour les associations (notamment une salle des fêtes à Montigny pour une table, ou plus largement des maisons des associations) et des espaces hybrides de loisirs.
- Certains proposent par ailleurs de développer le spectacle vivant sur Auxerre et ses environs.

Ce qui fait consensus :

- **Maintenir le dynamisme des villages en implantant des commerces, services (en lien avec les logements et emplois) dans une logique de polarité/maillage, pour répondre aux besoins locaux**
- **Renforcer l'offre de soins en proximité**
- **Limiter les zones commerciales et favoriser le commerce et l'artisanat dans les bourgs**
- **S'appuyer sur les équipements existants (sportifs, culturels), les compléter au besoin**

Développement économique, tourisme, patrimoine

Activité économique et industrielle

- De façon générale, les participants anticipent un nouveau développement au sud d'Auxerre en lien avec l'aménagement de la future déviation LISA.
- Concernant les activités industrielles, les participants imaginent plutôt un développement autour d'Auxerre, soit en lien avec la future déviation, vers Auxerrexpo, ou encore à l'ouest (Saint-Georges/Perrigny) dans une logique de réindustrialisation, de développement de petites industries et de réhabilitation dans l'existant (Heudebert, Casimir, Sainte-Nitasse ...) – qu'il faut inventorier et valoriser. Certains proposent de prévoir de la réserve foncière pour de nouvelles industries. D'autres veulent accompagner le secteur hydrogène et les industries innovantes.
- Ils souhaitent développer l'activité artisanale dans les bourgs, là aussi avec une logique de réhabilitation de l'existant pour certains, et à proximité des logements.
- S'agissant des plateformes logistiques, deux tables indiquent leur opposition à leur développement, estimant qu'il y en a suffisamment sur le territoire. Une table en positionne 4, au nord d'Auxerre (Appoigny/Monéteau) ou vers la future déviation.
- Ils proposent également de construire des bureaux pour développer de l'activité tertiaire, à proximité de la gare et de la future déviation.
- Des participants évoquent également le besoin de développer des espaces de coworking, notamment le long des axes de circulation.

Tourisme et patrimoine

- Pour favoriser le tourisme, les participants souhaitent s'appuyer sur l'Yonne et le canal comme axes de développement, à la fois comme espaces d'activités (base de loisirs, port fluvial, base nautique, véloroute ...) mais aussi pour l'hébergement avec l'implantation d'un camping pour certains.
- S'agissant d'hébergement touristique, les participants sont partagés, certains estimant que le territoire en est suffisamment pourvu. Ils imaginent en développer plutôt au niveau d'Auxerrexpo, ou vers la route des vins.
- Ils souhaitent aussi mettre en avant le patrimoine, avec pour certains l'idée de faire d'Auxerre le « fer de lance » de cette attractivité, tout en renforçant l'existant (Saint-Germain avec un musée, mais aussi tourisme lié aux espaces naturels du territoire).
- Certains proposent de renforcer la vente directe, les circuits courts à travers tout le territoire

Ce qui fait consensus :

- Développer une activité industrielle légère pour réindustrialiser,
- Développer l'activité artisanale dans les villages
- Limiter l'implantation de nouvelles plateformes logistiques
- Construire des bureaux pour l'activité tertiaire, vers la gare d'Auxerre et la déviation
- Renforcer les activités touristiques le long de l'Yonne et du canal du Nivernais
- Compléter au besoin l'hébergement touristique (le long de l'Yonne, Auxerrexpo, route des vins)
- Mettre en avant le patrimoine historique et naturel



RENDU BRUT DES PRODUCTIONS PAR TABLES

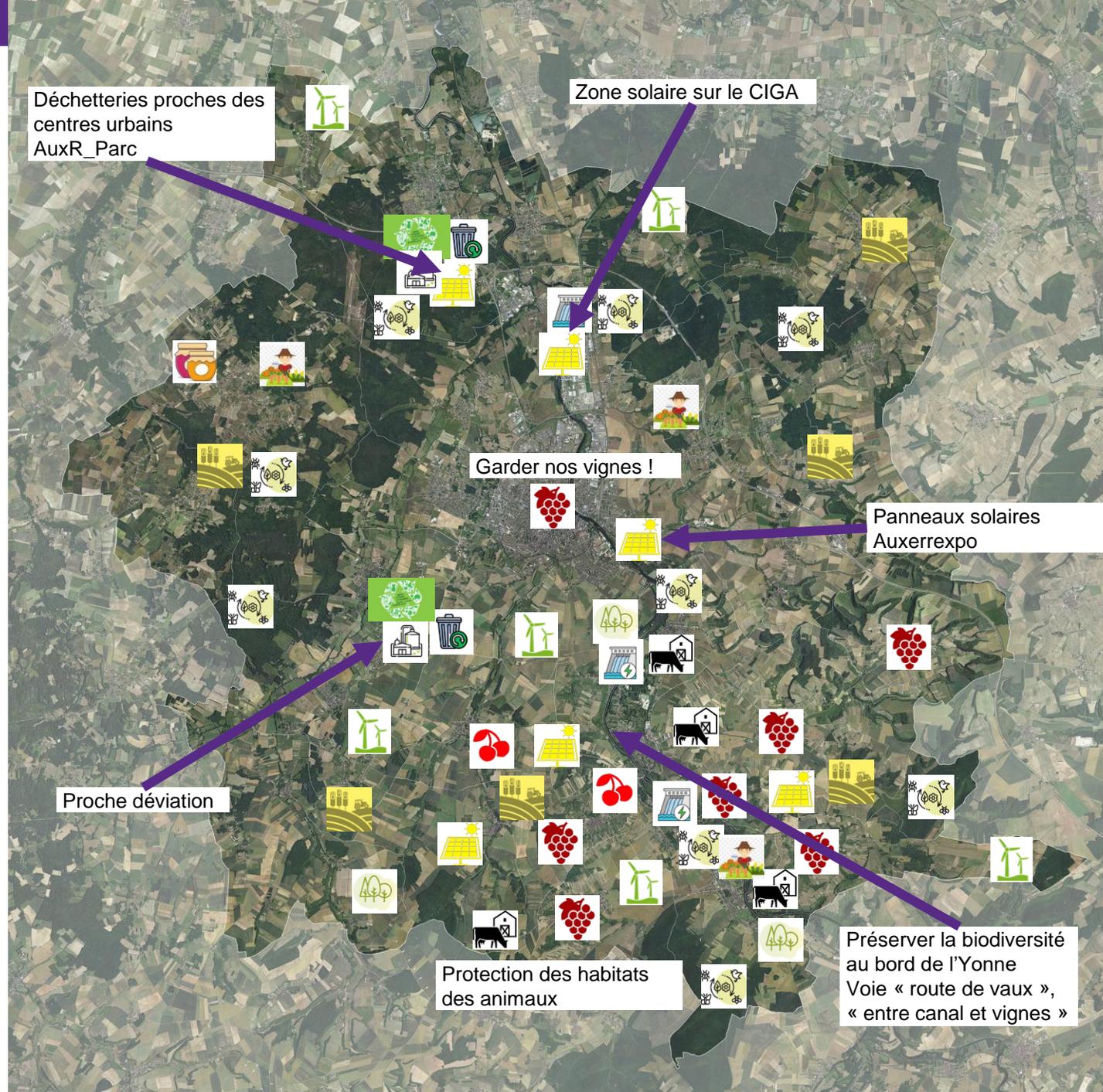
Les éléments suivants ont été recueillis lors des travaux par table. Les propos n'ont pas été modifiés, ni dans le fond ni dans la forme, mais ont été complétés par des éléments d'explication complémentaires issus des présentations du temps de restitution.

Environnement :

Positionnement déchetterie :

- sur le futur tracé de déviation sud pour une desserte du sud Auxerrois
- sur AuxR_parc pour le nord Auxerrois

Garder les poumons verts déjà existants (biodiversité) dans les communes en dehors d'Auxerre



Agriculture :

Préserver le patrimoine régional

ZAN+++

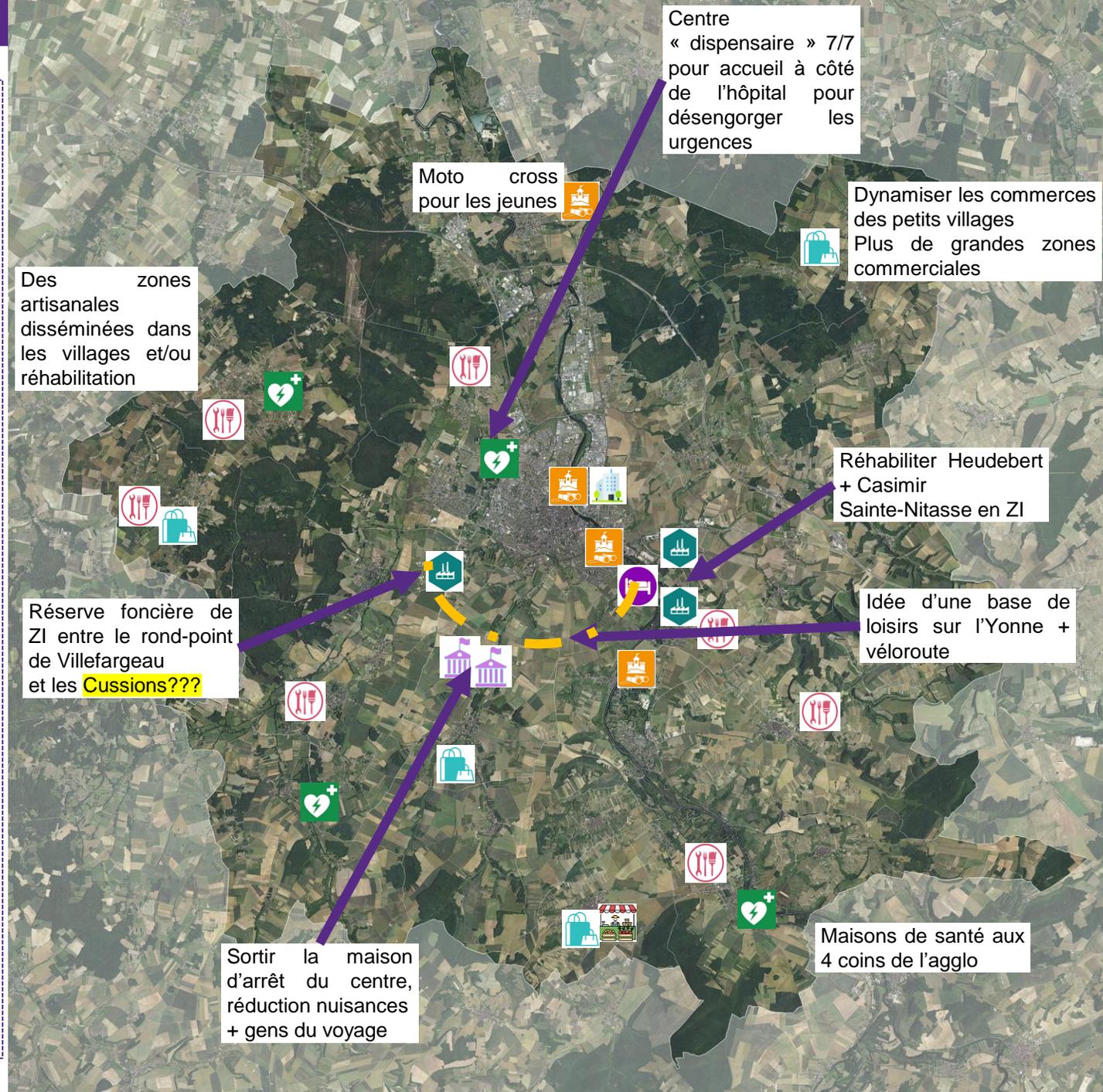
Conserver les principales zones de culture

Faciliter la reforestation

Table 3

Equipements, services aux populations, cadre de vie :

Il manque les services des populations du 4^e âge
Où met-on les gens du voyage ?? > à côté de la future prison
Sortir la prison d'Auxerre ?
Pas de nouvelles zones commerciales
On dynamise l'existant, le centre-ville et les centres-bourgs
Centre de « bobologie » à proximité de l'hôpital pour désengorger les urgences et maisons de santé sur bourgs excentrés
Sport plein air/d'intérieur : il y a ce qu'il faut > à optimiser les infrastructures existantes des lycées entres autres
Lieux culturels : favoriser l'existant
Développer le parc Paul Bert en utilisant le jardin de la Trésorerie Générale



Développement économique, tourisme, patrimoine :

ZI : réhabiliter l'existant en priorité. Faire inventaire des friches industrielles.

- Venoy (RD965)
- Augy (RD606)

Profiter de la LISA pour implanter de nouvelles usines
ZA : les positionner sur village et développer l'existant, à disséminer. Réutiliser les locaux HP à Perrigny
Entrepôts logistiques : STOP / Suffisant
Tertiaire : faire venir les bureaux parisiens à proximité de la gare

Tourisme : Yonne et vélo route structurant : base de loisirs/base nautique, port fluvial
Vente directe : concilier zone de production et densité démographique
Hôtellerie : à proximité d'Auxerreexpo et favoriser Auxerre Sud

Les éléments d'explication complémentaires des tables 1 à 3 (1/2)

Ne pas faire de nouveaux centres commerciaux

Faire des bureaux près de la gare

Valoriser les autres bourgs pour de petites zones tertiaires

Vers Auxerre expo il faut un hôtel

Covoiturage à l'entrée et à la sortie de l'autoroute

Pouvoir faire de la division parcellaire : solution pour densifier de façon globale

Le petit collectif est possible mais pas trop éloigné d'Auxerre (pour les transports)

Coulanges-la-Vineuse : il y a 44 maisons vides dans le centre bourg, trouver le moyen de remettre ces maisons sur le marché de la location en les réhabilitant, ce sont des grandes maisons

Le ZAN est un atout : la réhabilitation est très couteuse et la rareté des biens va permettre de valoriser les biens comme ces maisons

Equation difficile pour Domanys (bailleur social), le foncier est cher en ville.

Il faut des petits logements.

Du logement partagé entre jeunes et personnes âgées. Expérience à Chablis de logement partagé avec personnes âgées qui permet d'éviter l'Ephad

Réhabiliter ou construire sur les dents creuses des villages

Tout n'est pas adaptable, comme la patinoire

Densifier la ville et les bourgs : ne pas vider nos villages

Il manque du locatif

Maraîchage là où il y a de l'eau

Valoriser les déchets

Biodiversités sur les espaces boisés

Photovoltaïque à Gy-l'Evêque, lieu de la future déchetterie

Deux déchetteries c'est pas assez

Ok pour l'éolien là où il y en a déjà

Ancien CIGA = solaire

Les éléments d'explication complémentaires des tables 1 à 3 (2/2)

Aires de covoiturage connectable aux TC

Proche bus, navettes et centre ville

Développer le TAD

Pistes cyclables ou voies partagées, sécuriser la totalité des pistes, carrefour et rond points

Problème des chemins cyclables dans les chemins ruraux, difficile cohabitation vélo/moissonneuse batteuses

Zone industrielle en amont d'Auxerrexpo (sud Auxerre)

Valoriser les friches

Prévoir de la réserve foncière pour les futures industries

Faire des ZA dans les villages

Du tertiaire près de la gare

Prévoir dans les centre bourgs de plus de 1000 habitants des commerces de proximité

Stop aux zones commerciales

Tourisme : axe structurant = canal nivernais, rivière, base nautique, pont fluvial

Circuit court = à disséminer sur le territoire

Hôtellerie autour d'Auxerrexpo

Créer des équipements de services à la population pour le 4^{ème} âge

Table 4

Environnement :

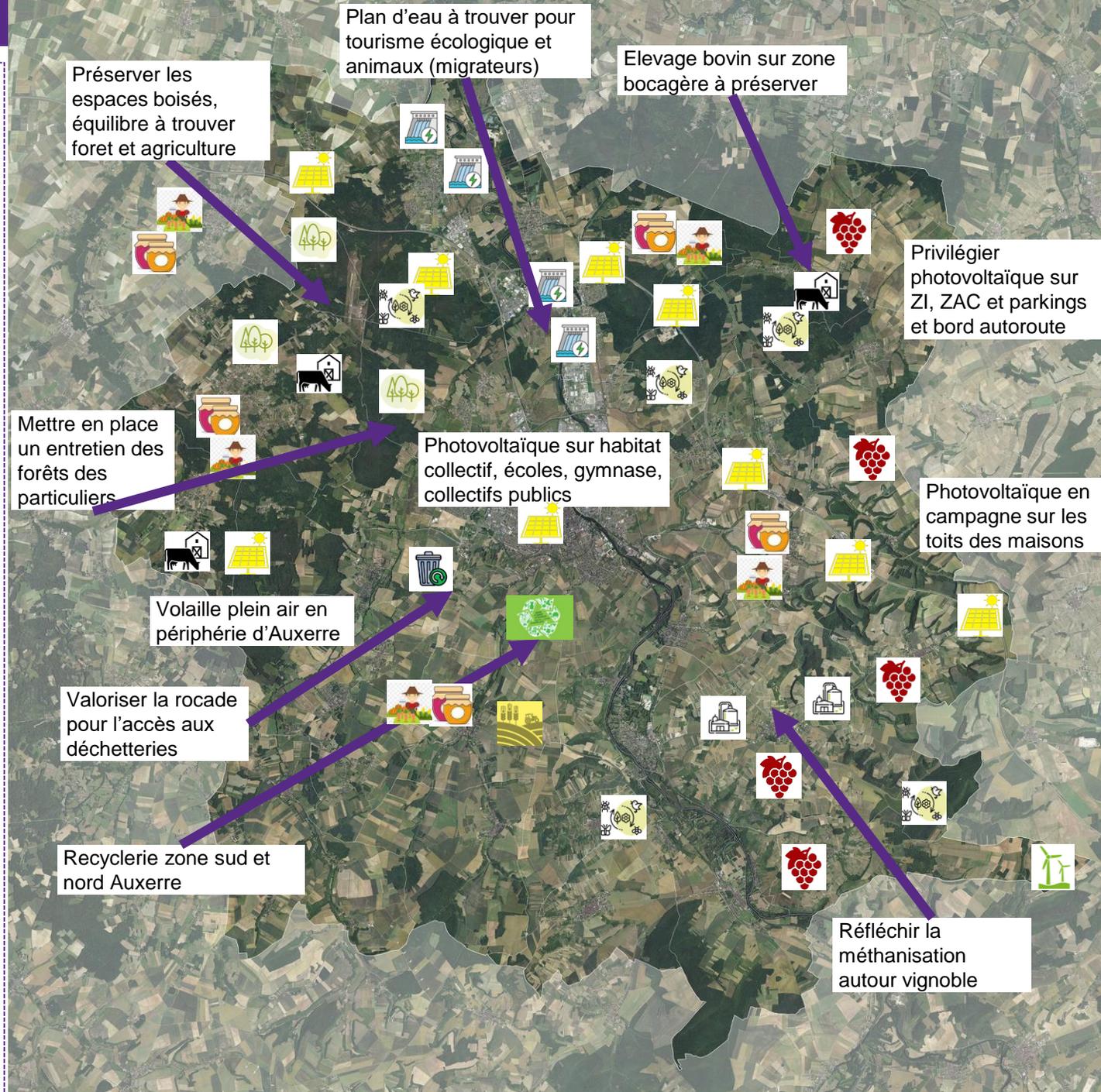
Eolien : groupe réticent sur ce type de développement. Réel danger pour la diversité et le paysage. Nuisances sonores et visuelles.

Solaire : privilégier le solaire sur toiture professionnelle (agricoles, commerciales, parking). Favoriser le solaire sur les maisons particulières. Développement des ombrières. Couvrir les bas côtés autoroute en éolien ou solaire. Implantation sur habitat social et collectif.

Hydro-électricité : implantation sur l'Yonne

Plan d'eau pour avoir un lieu de villégiature et la pose d'oiseaux migrateurs. Valoriser la voie rapide pour les accès déchetterie

Méthanisation sur la zone viticole (déchets viticoles)



Agriculture :

Il faut préserver des agricultures au regard des unités de collecte ou de transformation (Yoplait, 110B ...)

Il faut encourager la diversification des productions pour un approvisionnement plus local

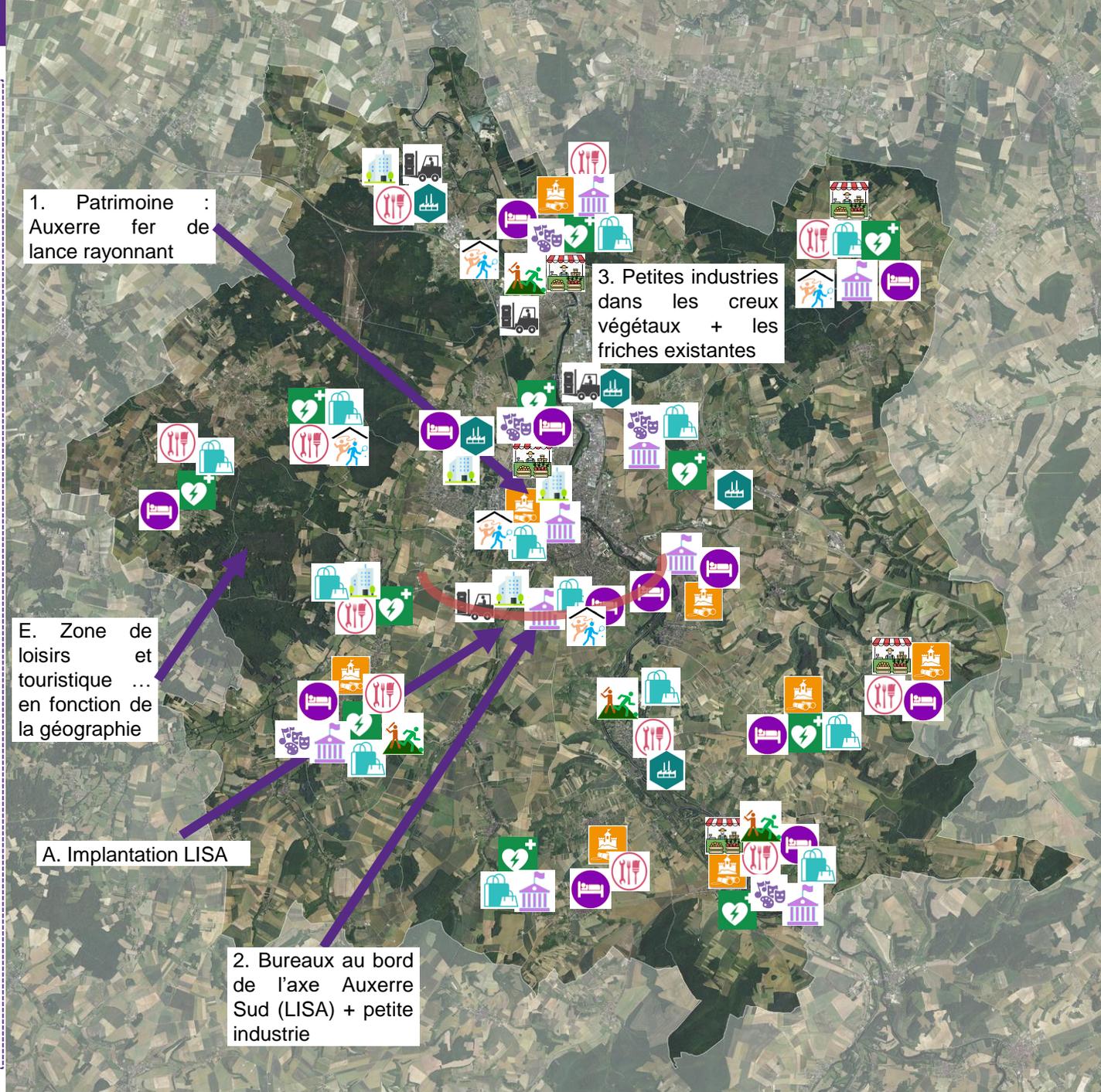
Il faut peut être envisager des réserves foncières pour que de l'agriculture de proximité puisse exister

Comment s'intègre le réchauffement climatique dans l'implantation de productions ayant des besoins d'eau (maraichage) ?

Pourquoi ne réfléchir des réserves d'eau souterraines ?

Table 6**Equipements, services aux populations, cadre de vie :**

- A. L'implantation de LISA va modifier le développement de Auxerre sur le Sud dans les zones non inondables et constructibles (dans la mesure de la loi sur l'artificialisation des sols)
- B. Nous avons « miter » le paysage de l'agglomération par des « maisons médicales/pôles de santé » en cohérence avec les distances acceptables pour toutes destinations
- C. Le placement des commerces a été réalisé en fonction des besoins sur les petites communes (besoins ruraux et petits commerces de proximité)
- D. Manque de centres culturels (hors St Germain/MJC/théâtre) : développer des maisons des associations et maisons hybride de loisirs
- E. Les zones de loisirs extérieurs ou intérieurs ont été implantées en rapport avec les sites géographiques logiques (les bords de l'Yonne Nord & Sud + les forêts ouest + ceintures de ZNIEFF et Natura 2000)

**Développement économique, tourisme, patrimoine :**

1. Sites touristiques + patrimoine : renforcer et développer les existants
2. Zone de déviation LISA : développement d'une zone de bureaux autour de l'axe nouveau (exemple : rocade de Dijon)
3. Industrie : hors végétaux, relocalisation de petites entreprises
4. Artisanats sera mité selon les plots de vie (là où la population vit, l'artisanat se développe)
5. Hôtels au bord des grands axes et les chambres d'hôtes au bord de la rivière Yonne > petits hébergements répartis sur les villages bourguignons
6. Nouveau camping municipal situé au bord de l'Yonne avec plage, implanté derrière usine ISBA (proximité Colruyt, Auxerrexpo)

Les éléments d'explication complémentaires des tables 4 à 6

Développement économique au Sud avec la déviation, différent du développement qui s'est fait par le Nord
Petites usines : bof, Auxerre et agglo est un territoire rural, agricole, ne pas révolutionner.

Développement en parallèle de l'autoroute

Ne pas réinviter ce qui existe > exemple St Germain qui marche. Renforcer le patrimoine existant : hébergement, artisanat, marché

Développement le long de l'Yonne

Vincelles avec services à la personne + services de sécurité

Développement Chevannes + Lindry (+ Charbuy ?) avec la déviation

Environnement : ne pas trop renforcer l'éolien, impacts existants sur la nature + nuisances bruits, vue ...

Priorité sur le solaire : agrivoltaïsme car territoire agricole mais bâti pas toujours adapté. Industrie : ombrières + toitures ; en bordure des autoroutes et sur celles-ci ...

Photovoltaïque sur l'habitat collectif et social

Hydroélectricité sur l'Yonne

Méthaniseur : vers la zone viticole

Accès déchetterie avec la rocade

1 plan d'eau quelque part pour tourisme écologique et oiseaux migrateurs ; pour l'irrigation : pas une bonne idée car évaporation => Question de l'alimentation en eau

Agriculture : territoire forestier = atout à préserver / zone verte, réchauffement ...

Elevage : garder le côté bocage du paysage

Maraichage : agriculture et alimentation de proximité

Viticulture/grandes cultures : ne pas changer les grandes choses qui existent

Comment faire venir des gens ? > peut-être développement de petites industries.

Regrouper aérodrome site à évolution (avions électriques) > quid de l'aérodrome de Branches

Questions sur le développement de la LGV > avoir 1 arrêt TGV avec une gare serait bien, accès Paris/Dijon

Table 7

Environnement :

Préserver la biodiversité le long des cours d'eau :

- ru de Baulches
- ru de Sinotte
- l'Yonne amont/aval
- ru de Vallan

Préserver la biodiversité des pelouses calcaires de Coulanges-la-Vineuse

Préserver les étangs de la vallée de l'Yonne (Escolives/la Gravière, Gurgy, Vincelles, Appoigny)

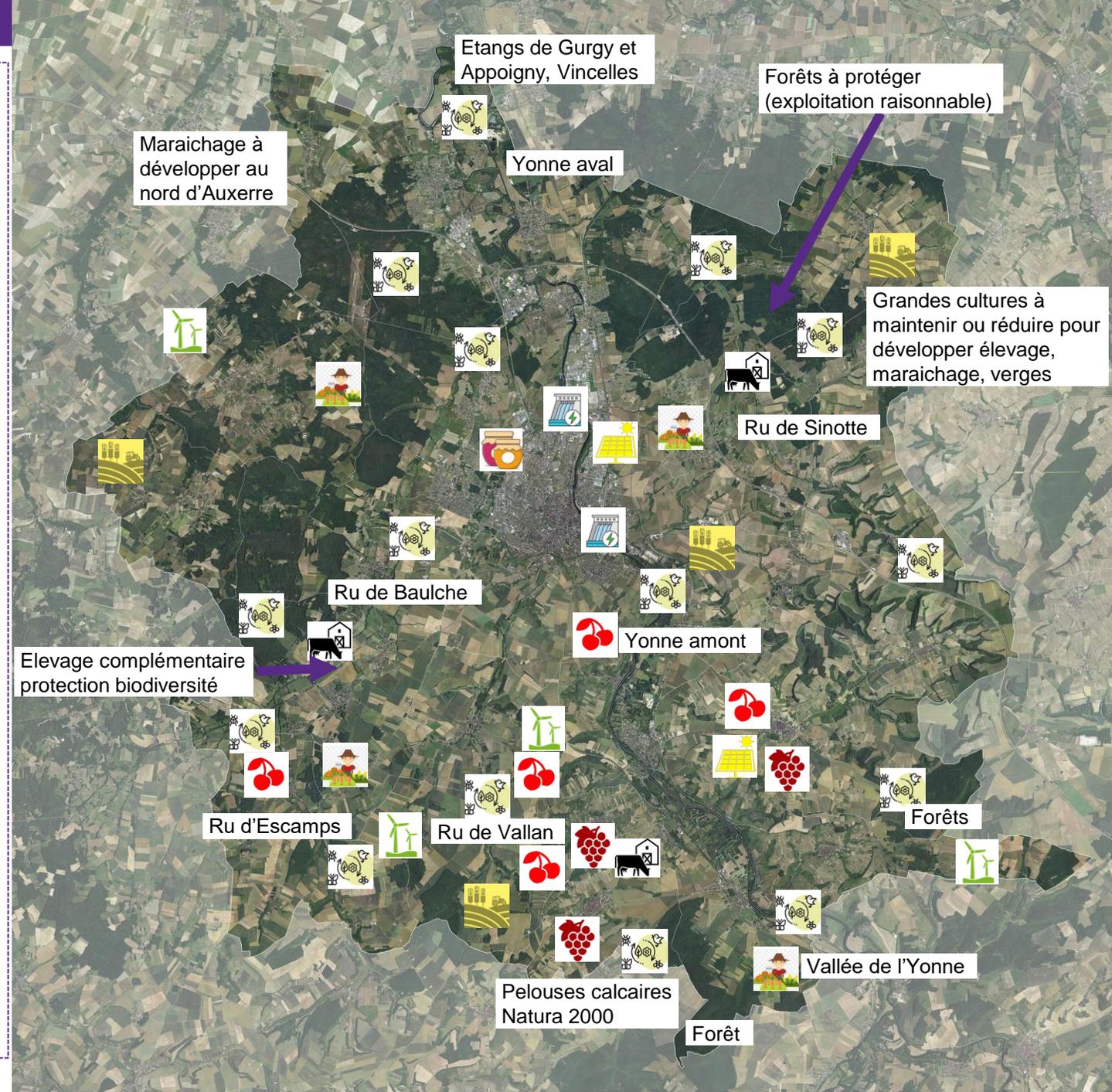
Préserver les forêts et les exploiter raisonnablement
Les forêts de notre territoire ne sont pas suffisantes pour une installation d'exploitation forestière

Développement raisonné de l'éolien

Méthaniseur : non car il n'y a pas d'élevages suffisants sur le territoire

Panneaux solaires sur les toitures (surtout les grandes toitures) et au dessus des parkings, et au-dessus des zones agricoles à faible rendement (sud Auxerrois) = agriphotovoltaïsme

Hydroélectricité sur l'Yonne : batardeau et la Chainette



Agriculture :

Maraichage sur les zones sableuses (Charbuy – Appoigny – Branches) + Sud (vallée de l'Yonne) – La boucle > répartir la production autour de l'agglomération
Une légumerie vers Perrigny (maïs production insuffisante)

Elevage sur les prairies le long du ru de Baulche et du ru de Sinotte + la Brosse (élevages bovins) > il faut produire de la viande et du lait sur le territoire. Développer l'élevage d'ovins sur les zones sud auxerroises (terres pauvres) + agriphotovoltaïsme

Verges : cerisiers au sud d'Auxerre, pommiers vers Escamps, développer la production de raisin de table (St Bris par ex)
Limiter le développement en stabilisant la production de vin

Grandes cultures : à maintenir ou à réduire au profit de la polyculture

Table 8

Habitat, urbanisme :

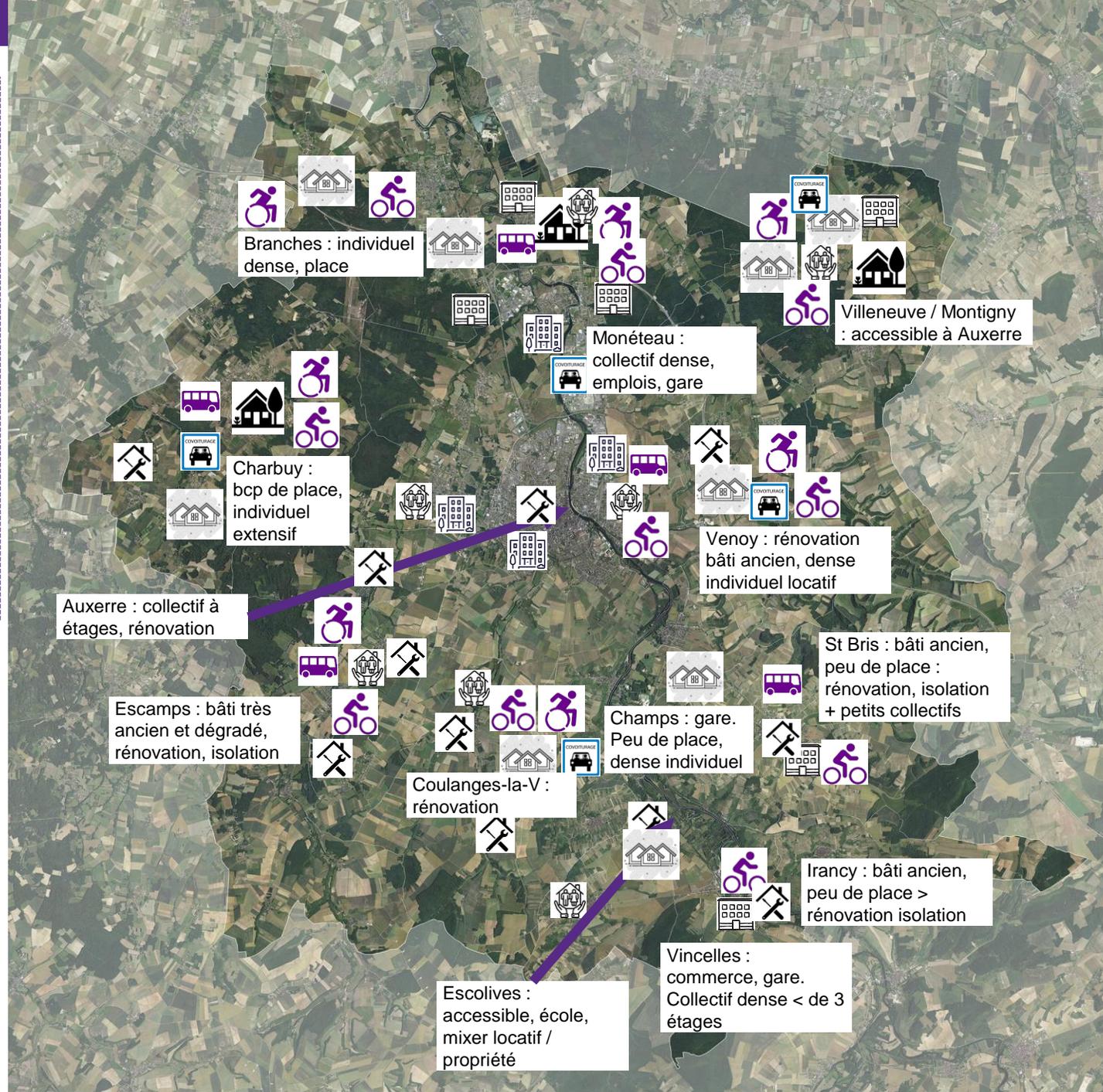
Comblen les dents creuses : petits logements T1/T2 en priorité, plutôt que T3/T4

Village ayant peu de place (vignes) : rénovation

Écoles à préserver

Taille des logements : petits logements plutôt que T3 et T4 pour accueil des jeunes et personnes isolées restant dans les villages

En collectif dense > écoles-commerce



Mobilités :

Frein du vélo + de 5km

Scenario 2050 : Auxerre a doublé de volume – les villages de l’Auxerrois sont rasés
- Eviter l’existence du déséquilibre ville-villages

- Train de Vincelles à Gurgy
- Réseau de navettes complémentaire (bus trop gros), navettes 9 places (TC)
- Vélo sécurisé sinon dangereux > sécuriser = le coup de peinture sur la route ne suffit pas
- Plan proposé concret

Table 9

Equipements, services aux populations, cadre de vie :

1^{ère} action : identifier les communes sur la carte, pouvoir s'orienter.

Création d'aires de stationnement pour covoiturage

Ecole/poste/commerce : 1/3 communes équipées > création d'écoles (menaces de fermeture par l'inspection académique), l'enfant ne devrait pas faire plus de 5km (en bus) pour aller à l'école, accompagnement avec garderie – cantine – centre de loisirs

Commerces sur Auxerre : les commerces actuels sont déjà trop nombreux, certains ferment, le développement devrait se faire sur quelques communes « centrales » par rapport aux communes voisines pour limiter les transports

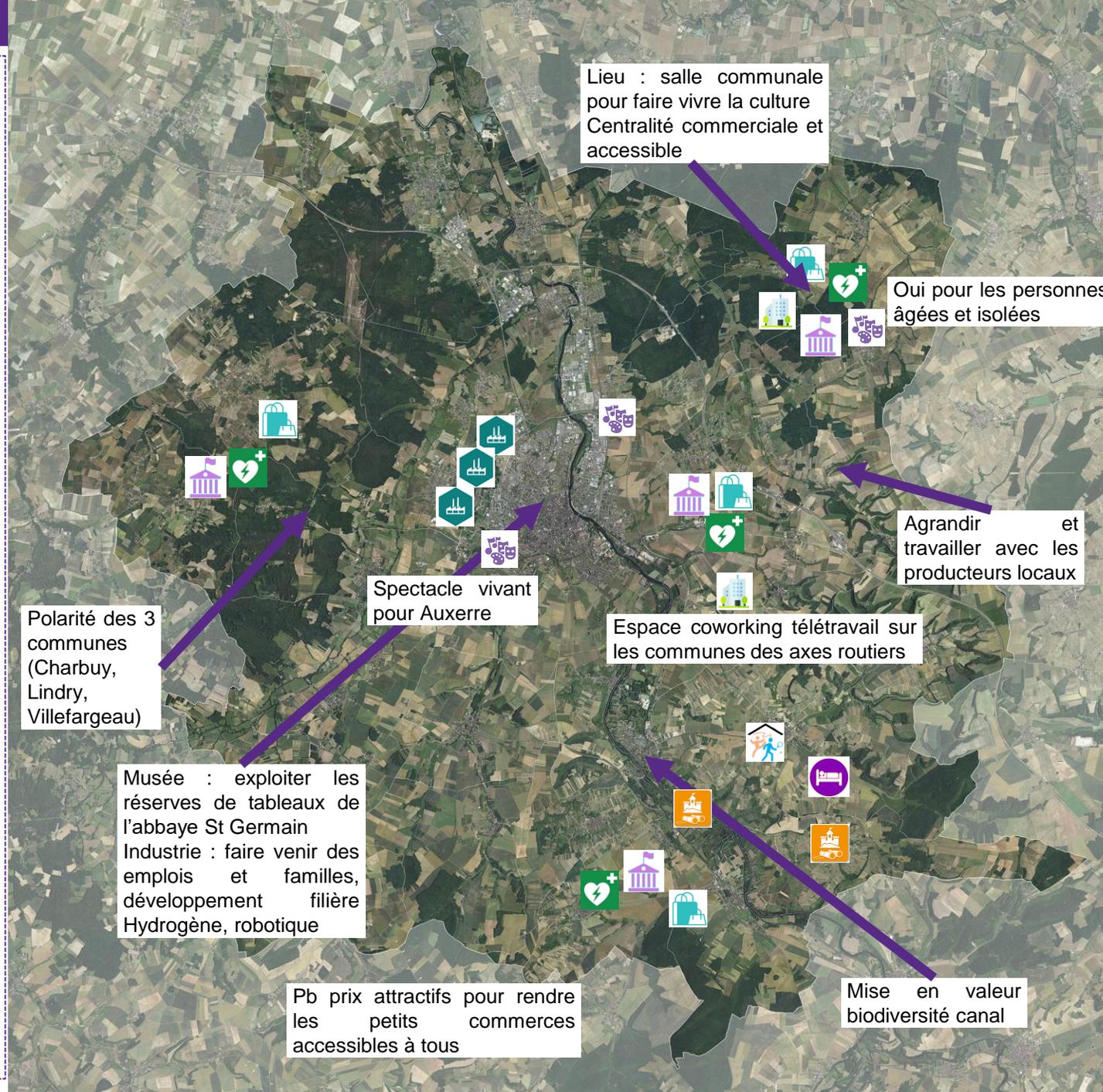
Santé : 1 maison de santé en polarité avec les commerces, définies dans les communes déjà déterminées

Culture : 1 salle des fêtes à créer à Montigny, fait actuellement défaut aux associations. Développer le spectacle vivant à Auxerre ou proche environ

Equipements sportifs : à favoriser près des écoles

Services : à amorcer également sur les pôles

Développement de toutes ces activités en formulation sur la mobilité > services ambulants



Développement économique, tourisme, patrimoine :

Réindustrialisation du secteur d'Auxerre : création d'emplois, habitants, équipements

Développement du secteur hydrogène en accompagnement du projet en cours. Accompagner les industries innovantes

Hébergements touristiques : à développer sur les routes des vins du département tel que Chitry-Irancy-Vincelles A part cela, il semble que le secteur est bien fourni actuellement

Plateforme logistique : à ne pas développer, il y en a assez sur le secteur

Patrimoine : 1 musée capable d'exploiter les réserves du site de St Germain, à créer

Espaces de coworking à créer afin de remplacer le télétravail isolant la population, pour faire plus d'espaces de collaboration. A implanter sur les grands axes de circulation afin de limiter les déplacements

Les éléments d'explication complémentaires des tables 7 à 9

Thématique Environnement-agriculture

Améliorer l'entretien des forêts

Assurer un développement mesuré des éoliennes.

Le gisement de déchets ménagers pour la méthanisation est une ressource très marginale, avec plutôt une valorisation de compostage.

Prioriser le développement du photovoltaïque en toiture et en ombrière de parking, ainsi que sur les terrains agricoles à faible rendement.

Développer le maraichage avec un développement sur l'ensemble du territoire.

Choix d'installer une légumerie plutôt sur Perrigny avec une interrogation sur le potentiel capacitaire d'un tel équipement.

Favoriser l'élevage sur les prairies autour des rus et du développement ovin plutôt au sud du territoire. L'objectif est d'atteindre l'autosuffisance et de protéger la biodiversité et la ressource en eau.

Préserver les cerisaias et favoriser le développement d'exploitation de pommier plutôt sur Escamps (terrains mieux adaptés) et le raisin de table plutôt que le vin. Limiter le développement des vignobles.

Privilégier la polyculture.

Thématique habitat

Privilégier les petits logements (T1-T2) pour faciliter l'accessibilité des jeunes. => obliger à une proportion de ces petits logements dans les opérations.

Aller vers une logique de développements des villages et pas seulement d'Auxerre, avec une politique de rénovation pour certains villages comme Irancy.

Possibilité de développement de petit collectif à Saint-Bris, notamment en soutien des écoles. Développement des villages pour soutenir l'offre de commerces et de services.

Thématique Mobilité

Limite de 5 à 7 km pour le vélo, même avec l'électrique. Le vélo n'est pas forcément adapté à tous, ne pas tout miser dessus. Ne se sont pas interrogé sur le développement du réseau (itinéraire), celui-ci étant déjà validé. Imposer la séparation des flux avec de vrai piste cyclable et pas seulement un marquage au sol

Dans l'offre de service vélo, proposer des vélos avec panier et/ou sacoche et développer les vélo cargos.

Réfléchir à mise en place d'un tram sur la voie ferré (exemple de Strasbourg, Colmar ou Valence).

Penser à la mise en place de plus de ligne de bus, avec des bus moins grand. Question se pose du financement, en particulier des chauffeurs.

Thématique Économie/tourisme/patrimoine

Pour le développement économique de type industriel => plutôt sur la proximité d'Auxerre.

Arrêté le développement logistique, déjà suffisamment présent sur le territoire

Développer la filière hydrogène, en lien avec les EnR.

Créer des espaces de co-working pour compléter le télétravail, sur les grands axes de circulation.

Interrogation sur le besoin en hébergement hôtelier et touristique, le groupe pense qu'il y en a suffisamment. Plutôt privilégier en lien avec la route des vins, au Sud-Est du territoire.

Créer un musée pour faire découvrir les éléments qui sont en réserve.